



ÉDITION de la
RÉGION de L'ONTARIO

Échos^{de} la FHCC

Fédération de l'habitation coopérative du Canada

VOLUME 8, NUMÉRO 2, MAI 2000

À L'INTÉRIEUR

La loi ontarienne sera bientôt prête

La province devrait présenter en juin sa nouvelle loi pour le transfert des coopératives provinciales.

PAGE 3

Surveillez les candidats et candidates!

Il n'est pas trop tôt pour commencer à penser aux élections municipales, qui se dérouleront en novembre.

PAGE 4

Le budget 2000 de l'Ontario

Des réductions d'impôt pour les riches, mais pas d'argent pour des logements à prix abordable dont nous avons désespérément besoin.

PAGE 5

Étude sur les réserves de remplacement

La province et certaines municipalités veulent en savoir plus au sujet des réserves de remplacement.

PAGE 6

Cathy Crowe remporte un prix national

Cathy Crowe, membre de longue date d'une coopérative, reçoit un hommage pour son travail en vue de venir en aide aux sans-abri.

PAGE 7

THIS PUBLICATION IS ALSO
AVAILABLE IN ENGLISH

VISITEZ NOTRE SITE WEB À
L'ADRESSE SUIVANTE :

www.fhcc.ca

Rencontre avec la Région de l'Ontario : La réforme doit réussir, déclare le ministre Clement

Des représentants et représentantes de la Région de l'Ontario de la FHCC ont rencontré pour la première fois **Tony Clement**, le ministre des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario, le 5 avril. M. Clement est devenu ministre par intérim du Logement il y a cinq mois, mais il était également ministre de l'Environnement. Au mois de mars, il a été nommé ministre des Affaires municipales et du Logement à temps plein.

«Notre première rencontre avec le nouveau ministre est une excellente occasion d'établir de bonnes relations de travail et de faire valoir les préoccupations des membres des coopératives», précise **Joyce Morris**, la présidente du Conseil de l'Ontario. La majeure partie de cette rencontre de 45 minutes a été consacrée à la réforme des programmes provinciaux de coopératives d'habitation. La province examine actuellement ces programmes afin de déterminer quels changements elle y apportera avant d'en transférer l'administration aux municipalités.

«Puisque c'était la première fois que le ministre Clement entendait parler de nous, il a indiqué qu'il ne pouvait prendre de décision

voir [La réforme doit réussir](#) à la page 2

Beaucoup de pain sur la planche pour les membres à l'assemblée annuelle de l'Ontario

Il y aura beaucoup de pain sur la planche à l'ordre du jour politique de l'assemblée annuelle des membres de la Région de l'Ontario de la FHCC, le 19 mai, à Ottawa. Le conférencier principal est **David Hulchanski**, professeur à l'Université de Toronto. M. Hulchanski est un expert de renommée internationale des politiques du logement.

«Notre assemblée annuelle arrive à un moment crucial pour les coopératives de l'Ontario», précise **Joyce Morris**, la présidente du

voir [Beaucoup de pain](#) à la page 2

immédiatement», précise Mme Morris. «Mais nous avons eu l'impression de pouvoir bien présenter nos préoccupations et nos objectifs pour la réforme. Le ministre a convenu que la relation entre les coopératives et le gouvernement doit être davantage à l'image du secteur privé et que le programme doit être simplifié.»

«Nous n'aurons qu'une seule chance pour décider de la réforme», a déclaré le ministre Clement. «Nous devons réussir.» Il s'est également engagé à être disponible pour nous.

Mark Klein, du Conseil de l'Ontario, a rappelé au ministre Clement notre objectif de regrouper l'administration de toutes les coopératives au palier fédéral en ramenant à ce palier les coopératives qui relèvent des programmes provinciaux. «Il reste encore beaucoup de défis à relever avant que nous puissions discuter de la proposition», précise M. Klein. Le ministre a indiqué que son ministère a beaucoup de pain sur la planche, mais qu'il serait disposé à en discuter.»

Le personnel de la Région de l'Ontario rencontre chaque semaine des hauts fonctionnaires du Ministère pour discuter de la réforme et du transfert. «Nous voulions que le ministre Clement sache de quoi nous discutons avec ses

fonctionnaires», souligne **Dale Reagan**, le directeur général de la Région de l'Ontario de la FHCC. «Nous espérons que le ministre tiendra compte de nos préoccupations lorsqu'il donnera des instructions à ses fonctionnaires.»

La réforme et le transfert seront des sujets importants lors de l'assemblée annuelle de la Région de l'Ontario de la FHCC, qui se tiendra à Ottawa, le 19 mai. Vous aurez plus de précisions dans d'autres bulletins. Pour plus de renseignements, communiquez avec **Michael Shapcott** à la Région de l'Ontario de la FHCC au 1-800-268-2537 (Toronto, 416-366-1711).
Courriel : mshapcott@fhcc.ca ★

Beaucoup de pain (suite de la page 1)

Conseil de l'Ontario. «M. Hulchanski nous présentera une image globale des questions de logement. Ensuite, les membres débattront des résolutions. Et, bien entendu, il y aura des élections au Conseil de l'Ontario.»

«Au moment où la province se prépare à transférer l'administration des programmes provinciaux de coopératives aux municipalités, notre travail est déjà prévu pour la prochaine année», affirme Mme Morris. «Le Conseil de l'Ontario présentera à nos membres une mise à jour sur la réforme du logement social et leur demandera de nous aider à planifier pour l'avenir. Les coopératives de l'Ontario sont déterminées à protéger leurs logements face au transfert, mais ce n'est pas la seule préoccupation de notre mouvement. Nos membres ont également indiqué que la lutte contre l'itinérance et les efforts en vue de bâtir davantage de coopératives d'habitation sont également des priorités. Nous demanderons aussi à nos membres de nous fournir une orientation à l'égard de ces enjeux importants.»

Les délégué(e)s éliront trois membres au Conseil de l'Ontario — deux membres extraordinaires et le représentant ou la représentante des associations d'employé(e)s. Pour plus de précisions, consultez le plus récent rapport du Comité des mises en candidature de la FHCC. Il n'est pas trop tard pour proposer des candidatures (y compris la vôtre). Pour obtenir un formulaire de mise en

Échos^{de} la FHCC



ÉDITION de la RÉGION de L'ONTARIO

Publié par
La Fédération de l'habitation coopérative du Canada

Région de l'Ontario
207-2 rue Berkeley, Toronto (Ontario) M5A 4J5
Télécopieur (416) 366-3876 Téléphone (416) 366-1711

Bureau national
311-225 rue Metcalfe, Ottawa (Ontario) K2P 1P9
Télécopieur (613) 230-2231 Téléphone (613) 230-2201

Bureau de Vancouver
201-133 8^e Avenue Est, Vancouver (C.-B.) V5T 1R8
Télécopieur (604) 879-4186 Téléphone (604) 879-4116

Bureau de Manitoba
192, 162-2025 av. Corydon, Winnipeg, (Manitoba) R3P 0N5
Télécopieur (204) 487-6407 Téléphone (204) 989-5963

Rédacteur en chef : Michael Shapcott

© FHCC 2000. Les articles peuvent être reproduits. Veuillez indiquer que la FHCC
Courriel : info@chfc.ca

candidature, appelez **Louise Briglio** au 1-800-465-2752 (à Ottawa, composez le 613-230-2201).
Courriel : lbriglio@fhcc.ca

Lori-Anne Gagné a été élue représentante du nord de l'Ontario au Conseil de l'Ontario lors d'une assemblée des membres du nord de l'Ontario de la FHCC, tenue à Sault Ste. Marie, le 29 avril. Félicitations à Lori-Anne, qui amorcera son deuxième mandat de deux ans au sein du Conseil.

Le Livre d'information de l'assemblée annuelle de la FHCC a été envoyé par la poste en avril aux délégué(e)s inscrit(e)s. Il renferme de l'information au sujet de l'assemblée des membres de l'Ontario. Pour plus de précisions au sujet de l'assemblée annuelle, appelez **Linda Stephenson** au 1-800-465-2752 (à Ottawa, composez le 613-230-2201).
Courriel : lstephenson@fhcc.ca. ★

Notre lutte pour une juste cause

La loi provinciale concernant la réforme, le transfert est prévu en juin

Le gouvernement de l'Ontario devrait déposer au mois de juin une loi pour compléter le transfert aux municipalités des programmes de logement social, y compris les coopératives provinciales. Nous ne savons pas ce que renfermera cette loi, mais nous prévoyons qu'elle établira un cadre pour le transfert ainsi que des nouvelles règles régissant le fonctionnement des programmes.

«Selon nous, la province a trois choix», précise **Dale Reagan**, le directeur général de la Région de l'Ontario de la FHCC. «Elle pourrait apporter les changements majeurs proposés par le Comité du logement social et ensuite transférer l'administration du programme modifié. Elle pourrait laisser l'essentiel du plus récent programme en place, n'apportant que quelques changements clés pour donner aux municipalités la souplesse nécessaire dans des secteurs tels que l'administration des suppléments au loyer. Ou, elle pourrait transférer les programmes existants et les conventions d'exploitation. Si la province choisit

de faire des changements, grands ou petits, elle devra décider si elle impose de nouvelles règles par le biais de la loi ou si elle laisse chaque coopérative et organisme de logement sans but lucratif choisir de signer une nouvelle entente.»

La Région de l'Ontario de la FHCC rencontre chaque semaine des hauts fonctionnaires provinciaux. «Nous continuons d'essayer de démontrer qu'une réforme positive est bonne tant pour les municipalités que pour les coopératives», précise M. Reagan. «Nous avons besoin d'un programme fondé sur de bons principes d'affaires et qui encourage les coopératives et les organismes sans but lucratif à fonctionner de manière efficace. Notre message de base est que les coopératives ont déjà des conventions d'exploitation que la province devrait respecter.»

La Région de l'Ontario de la FHCC a demandé à **Tony Clement**, le ministre des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario, de veiller à ce qu'il y ait des audiences publiques au sujet de toute nouvelle loi. **Dalton McGuinty**, le chef de l'opposition officielle, a déjà promis que son parti demandera des audiences complètes.

Surveillez les mises à jour dans les prochains numéros de l'édition ontarienne d'*Échos de la FHCC*, du *Bulletin de la réforme du logement social* et du *Bulletin sur la campagne de rapprochement avec les municipalités*. Vous pouvez aussi appeler **Michael Shapcott** au 1-800-268-2537, poste 224 (à Toronto, composez le 416-366-1711). Courriel : mshapcott@fhcc.ca. ★

Les coopératives fédérales peuvent manifester leur appui pour notre agence en adoptant une résolution

Comme vous l'avez lu dans l'édition nationale d'*Échos de la FHCC*, la Fédération accentue sa campagne en vue d'obtenir l'approbation du gouvernement fédéral pour une nouvelle agence nationale qui serait chargée d'administrer les programmes de coopératives. Nous demandons aux coopératives fédérales d'adopter une résolution

pour appuyer notre agence et de l'envoyer, accompagnée d'une lettre, à leur député(e) fédérale(e).

Notre campagne nationale approche de son but. Le gouvernement fédéral a accepté d'examiner notre proposition si nous réussissons à convaincre deux ou trois provinces qui ont déjà signé une entente de logement social de participer aux négociations. Le Manitoba a accepté de participer et nous attendons la confirmation de deux autres provinces. La FHCC travaille à cette proposition depuis 1996, lorsque le gouvernement fédéral avait décidé de transférer les programmes de logement social aux provinces. Nous avons réussi à garder 90 p. 100 des coopératives d'habitation fédérales hors Québec sous administration fédérale.

Nous devons maintenant chercher à obtenir une solution qui procurera aux coopératives d'habitation fédérales une plus grande protection contre les décisions futures du gouvernement. Le ministre fédéral responsable de la SCHL, **Alfonso Gagliano**, doit savoir que c'est la solution privilégiée par les coopératives d'habitation.

Nous espérons que l'agence nationale sera aussi une solution pour les coopératives qui relèvent des provinces. En Colombie-Britannique, la FHCC et la CHF/BC proposent un projet-pilote en vue d'administrer les coopératives provinciales relevant de Homes BC. L'administration des coopératives de la Colombie-Britannique sera transférée à l'agence nationale lorsque celle-ci sera établie.

En Ontario, notre campagne en vue d'obtenir une agence nationale peut aider les coopératives provinciales. La Région de l'Ontario de la FHCC négocie avec la province et les municipalités pour obtenir des réformes aux programmes de coopératives qui protégeront les coopératives provinciales après le transfert. Toutefois, le transfert de l'administration des coopératives provinciales à une nouvelle agence nationale permettrait d'assurer la meilleure sécurité à long terme.

Une résolution modèle sera bientôt envoyée aux coopératives fédérales en Ontario. Pour plus de précisions, communiquez avec **Jayoti Howlett** ou

Louise McNaughton au 1-800-268-2537 (à Toronto, composez le 416-366-1711). Courriel : jhowlett@sympatico.ca ou lmacnaughton@fhcc.ca ★

Commencez à vous préparer pour les élections municipales de novembre 2000

C'est une année électorale pour les élu(e)s municipaux de l'Ontario. En novembre, les électeurs et électrices se rendront aux urnes pour élire des conseillers, des maires, des préfets et autres responsables qui administreront leurs municipalités.

Ces élections sont très importantes pour toutes les coopératives de l'Ontario. L'année prochaine, la province devrait compléter le transfert des programmes provinciaux de coopératives. Beaucoup des nouveaux élus et des nouvelles élues seront chargés d'administrer ces programmes. Même si le transfert ne touche pas directement les coopératives fédérales, les membres de ces coopératives sont aussi des électeurs et ils peuvent aider à livrer notre message en affirmant que les coopératives sont une forme unique de logement social et méritent d'être protégées.

«Les campagnes électorales sont un excellent moment pour parler aux politiciens et politiciennes», souligne **Michael Shapcott**, le chargé des relations gouvernementales et des communications à la Région de l'Ontario de la FHCC. «Ils sont habituellement disposés à rencontrer leurs électeurs et à entendre leurs opinions et leurs préoccupations.»

Vous pouvez commencer dès maintenant à vous préparer pour les élections municipales en mettant sur pied un comité d'action politique dans votre coopérative. Vous aurez plus de précisions dans les prochains numéros de l'édition ontarienne d'*Échos de la FHCC* de l'Ontario et du *Bulletin sur la campagne de rapprochement avec les municipalités*. Vous pouvez aussi appeler **Brian Eng**, le responsable de la Campagne de rapprochement avec les municipalités à la Région de l'Ontario de la FHCC, au 1-800-268-2537, poste 242 (à Toronto, composez le 416-366-1711). Courriel : beng@fhcc.ca. ★

«Le moment est venu d'agir!», dit le ministre Clement aux propriétaires

Il y a cinq ans, le gouvernement conservateur nouvellement élu avait imposé des compressions aux programmes provinciaux de coopératives d'habitation et de logement sans but lucratif et avait lancé un appel aux entrepreneurs privés pour qu'ils commencent à construire de nouveaux logements locatifs. Depuis ce temps, la crise du logement s'est aggravée à l'échelle de l'Ontario. *Where's Home?*, une étude sur la situation du logement locatif dans 21 collectivités de l'Ontario, offre une preuve évidente de la gravité du problème. Cette étude a été coparrainée par la Région de l'Ontario de la FHCC et l'Association du logement sans but lucratif de l'Ontario. Elle est affichée sur le site Web de l'organisme Housing Again, à l'adresse www.housingagain.web.net

Malgré tous les appels du gouvernement provincial, le secteur privé n'a pas construit beaucoup de nouveaux logements locatifs. Visiblement déçu, **Tony Clement**, le ministre des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario, a lancé un avertissement aux constructeurs privés à la mi-avril : «Ils commencent à manquer d'excuses. Je demande maintenant à l'industrie de passer de la parole aux actes. Nous avons éliminé les obstacles et nous devons maintenant voir de l'activité dans ce secteur. Le moment est venu d'agir!» **Stephen Kaiser**, président de l'Institut du développement urbain, a réagi en déclarant que le ministre Clement «ne comprend pas le secteur et c'est navrant». Il a indiqué que les constructeurs privés ne construiront pas de logements à prix abordable, mais pourraient construire certains logements locatifs luxueux.

«De toute évidence, l'idée du gouvernement Harris de se fier au secteur privé pour construire des logements à prix abordable est un échec», souligne **Joyce Morris**, la présidente du Conseil de l'Ontario. «Nous espérons que les commentaires du ministre indiquent que son gouvernement commence à comprendre que le secteur privé ne peut ou ne veut pas construire ce genre de logements. Nous continuerons de chercher à convaincre le ministre que les coopératives

d'habitation et les logements sans but lucratif sont la véritable solution abordable.» ★

Le budget de l'Ontario : rien pour le logement

Le 2 mai, le ministre des Finances de l'Ontario, **Ernie Eves**, a présenté le premier budget provincial du nouveau millénaire. Il a trouvé assez d'argent pour réduire d'un milliard de dollars l'impôt des sociétés et diminuer d'un autre milliard de dollars l'impôt sur le revenu de la tranche de 10 p. 100 des Ontariens et des Ontariennes les plus riches. Mais il n'y avait pas d'argent pour le logement à prix abordable, ni pour les services aux sans-abri. En fait, dans son discours du budget, le ministre Eves ne mentionne même pas le logement ni les sans-abri.

«Nous sommes déçus que le gouvernement Harris ait une fois de plus ignoré une des préoccupations sociales les plus importantes en Ontario, c'est-à-dire la pénurie de logements à prix abordable», affirme **Michael Shapcott**, le chargé des relations gouvernementales et des communications pour la Région de l'Ontario de la FHCC. «Mais les pressions continuent de monter pour que le gouvernement intervienne. Le nombre de sans-abri augmente à Barrie, Hamilton-Wentworth, Kitchener-Waterloo, North Bay, Ottawa-Carleton, Peel, Peterborough, Toronto et dans d'autres collectivités. Les membres des coopératives continueront de collaborer avec nos alliés pour obtenir plus de logements à prix abordable, y compris de nouvelles coopératives d'habitation.» ★

Au service de nos membres

Nouvelle publication sur les conflits d'intérêts

La Région de l'Ontario de la FHCC fera bientôt imprimer une nouvelle publication sur les conflits d'intérêts. Cette publication est fondée sur la documentation que nous avons préparée en 1998 pour les coopératives financées par le gouvernement provincial au sujet des conflits d'intérêts. Cette nouvelle publication décrit comment éviter les conflits d'intérêts et comment les traiter lorsqu'ils

surviennent. Elle renferme également un règlement modèle. Nous pensons qu'elle sera utile pour les membres des conseils d'administration et le personnel. Elle convient aux coopératives d'habitation fédérales et provinciales. Nous prévoyons lancer cette publication lors de l'assemblée annuelle de la Région de l'Ontario, le 19 mai. Par la suite, elle sera en vente à la Librairie de l'habitation coopérative. ★

Nouvelles à l'intention des coopératives du programme provincial

Initiative de gestion de l'énergie

Le ministère des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario a envoyé aux coopératives provinciales une trousse d'information détaillée et un questionnaire au sujet de la gestion de l'énergie. Ces envois s'inscrivent dans le cadre de l'Initiative de gestion de l'énergie du Ministère, laquelle est issue des recommandations du Comité du logement social. Le Ministère veut élaborer des lignes directrices relatives à la consommation d'énergie et d'eau pour tous les fournisseurs de logements sociaux. Le but est de sensibiliser les fournisseurs de logements et d'offrir des avantages qui permettent de réduire les coûts.

La FHCC appuie cette initiative et a même fourni une aide. Mais nous avons indiqué au ministre que l'échéancier du 5 mai était trop serré. La plupart des coopératives avaient à peine une semaine pour répondre et envoyer leur questionnaire. Les coopératives sont invitées à fournir des données concernant la consommation d'énergie et d'eau pour 1998 et 1999. Elles doivent fournir des photocopies de toutes leurs factures de services publics et de leurs paiements d'eau. Ce travail minutieux exige beaucoup de temps. Le ministre a indiqué qu'il essaierait de faire preuve de souplesse, en particulier pour les ensembles résidentiels qui ont plusieurs bâtiments, comme les coopératives dont les logements sont éparpillés.

Nous encourageons les coopératives à participer, mais nous vous suggérons d'utiliser un échéancier qui vous convient. Indiquez à la représentante ou au représentant régional du Ministère quand vous pourrez terminer le travail. Vous trouverez son nom dans la trousse. Communiquez avec lui ou avec elle si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'aide. ★

Le Ministère étudie les réserves de remplacement

Le Ministère a envoyé aux coopératives provinciales de l'information au sujet de sa nouvelle étude sur les réserves de remplacement. Comme pour l'Initiative de gestion de l'énergie, l'étude sur les fonds de réserve est un suivi des recommandations du rapport du Comité du logement social. Les municipalités et les fournisseurs de logements sociaux veulent savoir si les réserves de remplacement sont suffisantes pour répondre aux besoins futurs. Le Ministère veut également examiner d'autres façons de payer pour les travaux d'immobilisation. Le Ministère a retenu les services d'un consultant et a établi un groupe de référence. **Diane Miles**, la chargée des services aux coopératives à la Région de l'Ontario de la FHCC, est notre représentante au sein de ce groupe.

Le Ministère demandera à toutes les coopératives provinciales de remplir un questionnaire. Selon les consultants, ce questionnaire sera bref et simple. Environ 5 p. 100 des ensembles seront inspectés pour déterminer l'état du bâtiment. Il sera ainsi possible d'évaluer le retard des travaux d'immobilisation dans les coopératives et les logements sans but lucratif à l'échelle de la province. Des groupes de discussion seront également organisés pour permettre aux fournisseurs de logements de partager de l'information au sujet des pratiques concernant les réserves de remplacement.

Certaines municipalités, comme London, prévoient effectuer leur propre étude des réserves de remplacement. Elles craignent que le Ministère n'examine seulement qu'un petit échantillon d'ensembles et qu'il n'obtienne pas une estimation qui tient compte de tous les besoins locaux. Les coopératives doivent s'attendre à répondre à de

nombreux questionnaires et à subir des inspections, pendant que les municipalités s'habituent à assumer leur nouvelle responsabilité pour le logement social. ★

Parlez-nous des compressions budgétaires

Nous aimerions connaître l'avis des coopératives provinciales qui ont été touchées par la dernière ronde de compressions budgétaires. Dites-nous si votre aide financière a été réduite et si vous avez présenté une demande d'aide. La Région de l'Ontario de la FHCC, ainsi que des fédérations locales, ont tenu des séances d'information dans les régions touchées par les compressions. Appelez votre fédération locale ou la Région de l'Ontario de la FHCC si vous avez besoin d'aide pour comprendre et gérer les compressions. ★

Publication d'un rapport sur la vérification des revenus

Un groupe de travail mixte municipal-provincial a été mis sur pied l'an dernier pour examiner la possibilité d'intégrer l'administration de la vérification des revenus pour le logement social, les services de garde et Ontario au travail (aide sociale). Ce groupe de travail a rendu public son rapport final au mois de mars. Le rapport renferme 17 recommandations relatives à la vérification des revenus et à l'accès au logement. Vous le trouverez dans la section What's New du site Web de l'Association des municipalités de l'Ontario (www.amo.on.ca). Le rapport renferme des réponses écrites de la Région de l'Ontario de la FHCC et de l'Association du logement sans but lucratif de l'Ontario. Voici quelques-unes des propositions :

- le gouvernement provincial devrait adopter une nouvelle loi qui confie aux gestionnaires de services municipaux regroupés (GSMR) la responsabilité de la vérification des revenus et leur donne le pouvoir de transférer cette responsabilité aux coopératives et aux logements sans but lucratif;
- les GSMR devraient consulter les coopératives et les organismes de logement sans but lucratif

avant de mettre en place les systèmes de mise en oeuvre dans leur région;

- le personnel des GSMR devrait avoir accès aux dossiers de subventions aux loyers proportionnés au revenu pour vérifier l'exactitude des données et les efficacités.

Pour plus de précisions au sujet de la vérification des revenus, du rapport provincial et de la réponse de la Région de l'Ontario de la FHCC, appelez **Sombo Saviyé** au 1-800-268-2537, poste 235 (à Toronto, composez le 416-366-1711). Courriel : ssaviye@fhcc.ca.

Pour plus de précisions au sujet du rapport et des mesures à prendre, consultez le deuxième *Bulletin sur la campagne de rapprochement avec les municipalités*, qui a été envoyé aux coopératives provinciales. Pour obtenir une copie, appelez **Brian Eng**, le chargé de la campagne de rapprochement avec les municipalités pour la Région de l'Ontario de la FHCC, au 1-800-268-2537, poste 242 (à Toronto, composez le 416-366-1711). Courriel : beng@fhcc.ca. ★

Appelez la Région de l'Ontario de la FHCC

Si vous avez des questions au sujet des programmes provinciaux de coopératives d'habitation, appelez **Diane Miles** ou **Sombo Saviyé** au 1-800-268-2537 (à Toronto, composez le 416-366-1711). Courriel : dmiles@fhcc.ca ou ssaviye@fhcc.ca. ★

Allées et venues

Forum sur le logement pour les Autochtones et les sans-abri

Plus d'une centaine de fournisseurs de logements et de services aux Autochtones de tous les coins de l'Ontario étaient rassemblés à Ottawa, du 27 au 29 avril, dans le cadre d'un colloque sur le logement pour les Autochtones et les sans-abri. **Tina Stevens**, membre du Conseil de l'Ontario, et **Michael Shapcott**, le chargé des relations

gouvernementales et des communications pour la Région de l'Ontario de la FHCC, étaient les deux principaux présentateurs.

Les organismes autochtones sont opposés au transfert des programmes fédéraux de logement hors réserve aux gouvernements provinciaux et municipaux. Ils veulent également plus d'argent pour de nouveaux logements. «Les membres des coopératives ont lutté très fort pour obtenir un traitement équitable de la part du gouvernement fédéral», souligne Mme Stevens, faisant référence à l'excellente campagne en vue d'empêcher Ottawa de transférer les coopératives fédérales en Ontario. Elle a indiqué qu'il y avait beaucoup de parallèles entre la forme d'autogestion des coopératives et les systèmes d'autodétermination des Autochtones.

«Les politiques délibérées des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont contribué à créer une crise du logement sur les réserves, dans les collectivités urbaines et dans les régions rurales», ajoute pour sa part M. Shapcott. «Au fil des années, il y a eu beaucoup d'excellents programmes de logement. Nous n'avons pas oublié comment construire de nouveaux logements. Le problème est l'absence d'engagement politique et le manque d'aide financière.» ★

Cathy Crowe remporte un prix national

Cathy Crowe, membre de longue date d'une coopérative d'habitation à Toronto, a remporté un prix national pour son excellent travail en vue de lutter contre l'itinérance au Canada. Mme Crowe, une infirmière de rue, est membre fondatrice du Toronto Disaster Relief Committee.

Elle a reçu le premier prix annuel **Jean Woodsworth** de la Corporation canadienne des retraités intéressés pour son remarquable travail au nom des sans-abri. Ce prix rend hommage à la compassion pour la justice sociale manifestée tout au long de sa vie par Mme Woodsworth, décédée en 1995 à l'âge de 82 ans. ★

Réunion du printemps de la NORCHA

La Northern Ontario Regional Co-operative Housing Association (NORCHA) a tenu son assemblée du printemps du 28 au 30 avril, à Sault Ste. Marie. Trente-cinq délégué(e)s de toutes les régions du nord de l'Ontario ont assisté à cet événement. Plusieurs ateliers ont été présentés, dont un traitant de la scène provinciale animé par **Harvey Cooper**, le chargé des services aux coopératives de la Région de l'Ontario de la FHCC. La NORCHA a accueilli trois nouvelles coopératives membres : Pawating, Haldimand et Orion, toutes de Sault Ste. Marie. ★

Eaux troubles pour Bill Morris

Bill Morris, membre de longue date d'une coopérative d'habitation et employé du mouvement coopératif en Ontario, a mis les voiles pour une grande aventure dans les Caraïbes il y a environ 18 mois. Une bonne part du temps qu'il a passé sur son voilier de 13 mètres, le Turtlebones, avec sa compagne **Nancy Traves**, a été presque idyllique, mais il a récemment navigué en eaux troubles.

«Le 28 mars, une famille hollandaise à bord d'un voilier a été attaquée par cinq hommes lourdement armés au large de la côte du Honduras dans la mer des Caraïbes», déclare M. Morris. «Pendant l'attaque, un garçon de 13 ans a été atteint d'un coup de feu et gravement blessé par les pirates. Nancy et moi avons quitté le même endroit quelques jours auparavant.»

M. Morris et Mme Traves sont retournés à l'endroit où l'attaque avait eu lieu après avoir entendu un appel de détresse et ils se sont joints à d'autres navigateurs dans un effort international pour faire transporter par avion le jeune garçon à un hôpital du Texas pour être traité. M. Morris et Mme Traves prévoient poursuivre leur voyage dans les Caraïbes, mais ils éviteront les endroits plus isolés. Vous pouvez communiquer avec M. Morris par courriel à l'adresse suivante : turtlebones@hotmail.com. ★